

Section I : RELANCE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES

RELANCE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP / CST /²⁵ / F / 2021-2022
POUR LA FOURNITURE DES MATERIAUX LOCAUX A LA DIRECTION GENERALE DES
AFFAIRES PENITENTIAIRES

Date de Publication :¹⁰ /⁰² / 2022

Date d'ouverture des offres :⁰² /⁰³ / 2022

1. Objet.

La Direction Générale des Affaires Pénitentiaires invite, par la présente Relance d'Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la fourniture des matériaux locaux à la DGAP.

2. Financement.

Le Marché est financé par le Budget Général de l'Etat, exercice 2021 – 2022 (Budget Extraordinaire d'Investissement, *exercice 2021 – 2022*).

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics du BURUNDI.

4. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics du BURUNDI.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15heures 30 minutes, heure locale à l'adresse ci-après : Service Comptabilité et Approvisionnements de la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires, sis **ROHERO** I, Avenue de la JRR, Immeuble le SAVONNIER, 2^{ème} Etage, Tél n°: 22 22 44 86 ou 22 21 12 22.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme de **cinquante mille francs burundais (50 000 FBU)** non remboursable, à verser sur le sous-compte de transit des recettes non fiscales n°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

6. Délais d'exécution

L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de quinze jours calendaires (15 jrs) et en une seule tranche.

7. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

8. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

9. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront à la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires, au plus tard le 02 / 03 / 2022 à 10 heures (heure locale). Elles porteront obligatoirement la mention : **Offre pour la fourniture du matériel d'équipement relative au marché N°DNCMP / CST / 25 / F / 2021-2022, à n'ouvrir qu'en séance publique du 02 / 3 / 2022 à 10 heures 30 minutes.**

Les offres seront ouvertes le 02 / 3 / 2022 à 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

10. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de **huit cent mille de francs burundais (800 000 Fbu)**.

12. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

Fait à Bujumbura, le 07 / 2 / 2022

LE DIRECTEUR GENERAL DES AFFAIRES PENITENTIAIRES
ET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

